



COURRIER DE L'ANFR RECU LE 21 JUIN 2010 :

A compter du 24 juin prochain les points cités ci-dessous ne seront plus traités au pôle de l'ANFR à Noissey mais au pôle de Saint Dié les Vosges.

Seront réalisés par ce département :

- La gestion des indicatifs et certificats de toute nature et leur envoi au radioamateur ;
- L'attribution des indicatifs ;
- Le contrôle de l'enregistrement des déclarations d'installation conformément à l'arrêté du 30/01/2009 ;
- La consolidation des données préalablement à la facture annuelle des indicatifs ;
- La mise à jour régulière de la base de gestion « amateurs ».

Le numéro de téléphone sera désormais le 03 29 42 20 74

F5UDW, secrétaire du REF-Union

